

Quelques éléments sur l'action pédagogique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

Préambule - Le Centenaire de la Première Guerre mondiale, un rendez-vous pédagogique incontournable.

Le temps faisant son œuvre, la Grande Guerre est passée dans l'Histoire et s'éloigne de l'univers culturel contemporain. Mais l'héritage qu'elle porte mérite d'être transmis encore aux jeunes générations comme un bien dramatique commun, porteur d'enseignements pour « vivre ensemble » aujourd'hui. En ce sens, les commémorations du Centenaire de 2014, comme temps symbolique fort, doivent « faire événement » en direction de la communauté éducative et des élèves. Il est fondamental de réussir à proposer un discours cohérent et porteur, impliquant les enseignants dans une dynamique de la transmission et de lecture historique et contemporaine de la Grande Guerre, selon trois directions :

- **compréhension** : 2014 est l'occasion de revenir sur l'événement 14-18 dégagé de lectures mythifiées, dans tous ses aspects et toutes ses dimensions, et notamment européennes et mondiales. La Première Guerre mondiale doit être désormais un « passé qui doit passer ». L'accent devra être mis sur la recherche historique, la collecte et la compréhension des traces et leur étude, dans une réflexion globale sur l'archive, l'écriture de l'histoire, les grandes questions posées par l'événement à ses acteurs et les réponses qu'ils ont pu lui donner. Ces notions doivent être au cœur de ce que l'on pourrait appeler l'« esprit du Centenaire ».
- **partage** : la Première Guerre mondiale doit être perçue comme un bien commun, mais composé de mémoires plurielles. Il s'agit de partir de ce constat pour mettre en commun ces mémoires, douloureuses, dramatiques, à différentes échelles, afin que le passé soit une porte de compréhension du présent, un moyen de consolider, dans une économie du retour d'expériences, le « vivre ensemble ».
- **héritage** : cent ans après l'événement, le premier conflit mondial reste présent dans notre environnement sous formes de traces multiples. Il s'agit de faire connaître ce legs patrimonial, matériel et immatériel, et s'interroger avec les élèves, sur ce que nous conservons, sur ce que nous allons nous-même transmettre aux générations futures.

I. Un « esprit du Centenaire » : impliquer l'ensemble de la communauté éducative

L'ensemble de la communauté éducative doit pouvoir se reconnaître dans cet « esprit du Centenaire », axé sur la compréhension de la Grande Guerre comme événement et comme héritage. Il doit s'inscrire dans une perspective internationale et interdisciplinaire.

Ainsi, les principes de compréhension, de partage de mémoires, d'inventaire patrimonial dépassent la seule discipline historique : lettres, sciences, arts, éducation physique et sportive, sont autant de disciplines à mobiliser dans une pédagogie de projets. Ces principes sont au cœur de la mission de l'Education nationale : « faire vivre ensemble ». Ainsi, si la commémoration dans le sens « d'hommage » aux combattants et de pédagogie civique ou d'enseignement de la défense ne doit pas être minorée, elle ne doit pas en être la seule composante.

II. Les propositions d'un mode de fonctionnement sur tout le territoire

Il s'agit tout à la fois de diffuser « l'esprit du Centenaire » et les projets pédagogiques de la Mission qui lui sont liés, tout **en favorisant l'émergence de projets « par le bas », en évitant de créer un effet de dilution.**

La DGESCO et l'Inspection générale, avec le concours de la Mission du Centenaire (Alexandre Lafon, conseiller pour l'action pédagogique), sont les centres d'impulsions principaux.

Une communication validée par le cabinet du Ministre de l'Education nationale est prochainement attendue sur ce point.

. Création d'un groupe de travail pluridisciplinaire à l'échelle académique autour du référent « mémoire et citoyenneté » nommé par les recteurs, composé par exemple :

- du DAAC ;
- d'un représentant de la DAREIC ;
- d'un IA-IPR d'Histoire-géographie (**en charge des services éducatifs des Archives départementales par exemple**), associé à des IA-IPR d'autres disciplines ;
- d'inspecteur Lettres/Histoire voie professionnelle ;
- d'un IEN référent premier degré ;
- d'un représentant du personnel administratif (chef d'établissement) ;
- d'autres représentants d'institutions pouvant appuyer le dispositif : Missions interdépartementales Mémoire et Communication (ONACVG) par exemple.
- Le directeur du CRDP

Le trinôme académique ou le CLEMI pourront être sollicités le cas échéant.

Ce **Comité académique du Centenaire** ainsi réuni pourra désigner des référents départementaux (au sein des **IA-DSDEN**) afin de faciliter la communication avec les établissements scolaires. Ils seront membres des Comités départementaux du Centenaire, afin de pouvoir être en prise avec les offres culturelles et pédagogiques locales.

Le Comité académique du Centenaire sera chargé de faire connaître et promouvoir les projets structurants nationaux (concours), et d'identifier les projets locaux, de faire remonter à la Mission du Centenaire les plus originaux et remarquables pour une labellisation nationale.

. Le réseau CNDP/CRDP et CDDP ainsi que les services éducatifs des Archives départementales, en lien avec les Comités départementaux du Centenaire, seront également mobilisés afin d'apporter aux établissements et enseignants des outils, des lieux, des journées de formation.

III. Le rôle de l'action pédagogique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

Tout en impulsant des projets marquants, la Mission du Centenaire souhaite associer et accompagner le monde enseignant, en lien avec la DGESCO, dans l'élaboration de manifestations et de projets originaux. Il est nécessaire :

- d'être capable de proposer un discours cohérent, un « esprit du Centenaire » répondant à la question : « Pourquoi commémorer ? » en direction des enseignants et de toute la communauté éducative ;
- d'être force de proposition pour dynamiser la mobilisation pédagogique, **sans imposer** ;
- de favoriser l'émergence de projets pluridisciplinaires à tous les niveaux des territoires, proposant un va-et-vient entre l'événement, ce qu'il en reste aujourd'hui, et ce que l'on peut ou doit en faire pour construire l'avenir national, européen et mondial, à partir de supports variés.

En mode opérationnel, l'action pédagogique de la Mission du Centenaire s'emploiera ainsi :

- à soutenir le fonctionnement des comités académiques du Centenaire et de communiquer, par le biais des différents référents, les informations utiles à la mise en œuvre de projets et manifestations;
- à impulser les commémorations nationales en proposant la mise en place de concours notamment autour de l'idée « d'échanges de mémoires » nationales et internationales (notamment franco-allemandes) ;
- à valoriser les projets à travers un mécanisme de labellisation pédagogique en lien avec la DGESCO et l'Inspection générale.

Le **portail Internet de la Mission du Centenaire** dont la première version sera en ligne en janvier 2013 proposera un espace pédagogique conçu en lien avec les grandes orientations présentées ici.

Elaboré avec le soutien de l'Inspection générale, de la DGESCO et du CNDP, il aura pour vocation de fournir **des informations pratiques utiles aux enseignants** et des **outils pédagogiques disciplinaires et pluridisciplinaires** leur permettant de s'inscrire dans les commémorations du Centenaire.

Ainsi, à travers la mobilisation de différents acteurs à différentes échelles, à travers la mise en place de projets pédagogiques forts s'appuyant sur un « esprit du Centenaire » bien défini, et à travers la mise à disposition d'outils de réflexion et de séquences pédagogiques adaptées, le ministère de l'Education nationale et la Mission du Centenaire doivent réussir à faire de 2014 une année de commémoration de la Grande Guerre (connaissance), tout en construisant du « vivre ensemble » (reconnaissance/sens).

Alexandre Lafon, conseiller pour l'action pédagogique,
Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

III. Trois projets structurants, premier support de l'action pédagogique

La Mission du Centenaire se propose dans ce cadre, dans un souci d'accompagnement des personnels enseignants, d'impulser, en collaboration avec la DGESCO, trois projets nationaux structurants :

- en direction du premier degré : la Mission du Centenaire s'appuie sur le concours existant, soutenu par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), « *Les Petits artistes de la mémoire* ». Il s'agira de faire réaliser aux élèves des classes de CM1 et CM2 des « monuments de la paix » (œuvres artistiques en dur, carnets ou livres, œuvres numériques...) à partir de l'étude du destin de combattants locaux ;
- en direction du second degré :
 - o projet « *Mémoires héritées, Histoire partagée* » : un programme d'échanges entre établissements de l'ancienne ligne de front et des territoires touchés directement par le conflit (départements occupés, arrière-front, etc.) et ceux de l'arrière sur le thème : « Je te raconte ma mémoire de la guerre pour construire notre histoire commune » (échanges de classes, de travaux – mémoires partagées). Les outils numériques seront un des éléments dynamiques marquants de ce projet dont les formes de productions sont laissées à la liberté des enseignants impliqués. Toutes les disciplines pourront être mobilisées ;
 - o projet franco-allemand : en parallèle, la Mission du Centenaire, toujours dans le souci de promouvoir le partage des mémoires de la Grande Guerre en direction de la construction européenne, pilotera également des échanges scolaires franco-allemands, et au-delà, en s'appuyant sur l'Office franco-allemand de la Jeunesse (OFAJ) et les délégués académiques aux relations européennes et internationales (DAREIC).

Un temps de rencontre et de valorisation appelé « Journée du Centenaire » pourrait au printemps 2014 ou lors de grandes dates commémoratives inscrites dans le calendrier national des commémorations, mettre en valeur les projets retenus les plus marquants et les plus réussis susceptibles d'être présentés et récompensés.

En outre, la Mission du Centenaire proposera **un espace pédagogique spécifique** sur son site Internet, réalisé en synergie étroite avec le CNDP et en lien avec la DGESCO, proposant:

- les dossiers d'inscriptions aux concours nationaux, les partenaires et les pistes pédagogiques possibles ;
- des pistes de projets académiques interdisciplinaires (Histoire, archives – projet « monumérique », lecture/écriture, spectacle vivant, etc.) ;
- des outils pédagogiques adaptés et les liens utiles pour la classe, s'appuyant sur « l'esprit du Centenaire » et fondés sur les programmes, les entrées disciplinaires et le Socle commun des connaissances et des compétences.